

Royaume du Maroc
Conseil National des Droits de l'Homme

Département Information et Communication

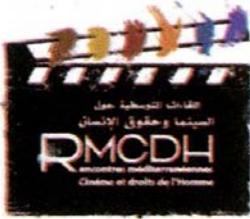
المجلس الوطني لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

01 Avril 2011
01 أبريل 2011

في القريب

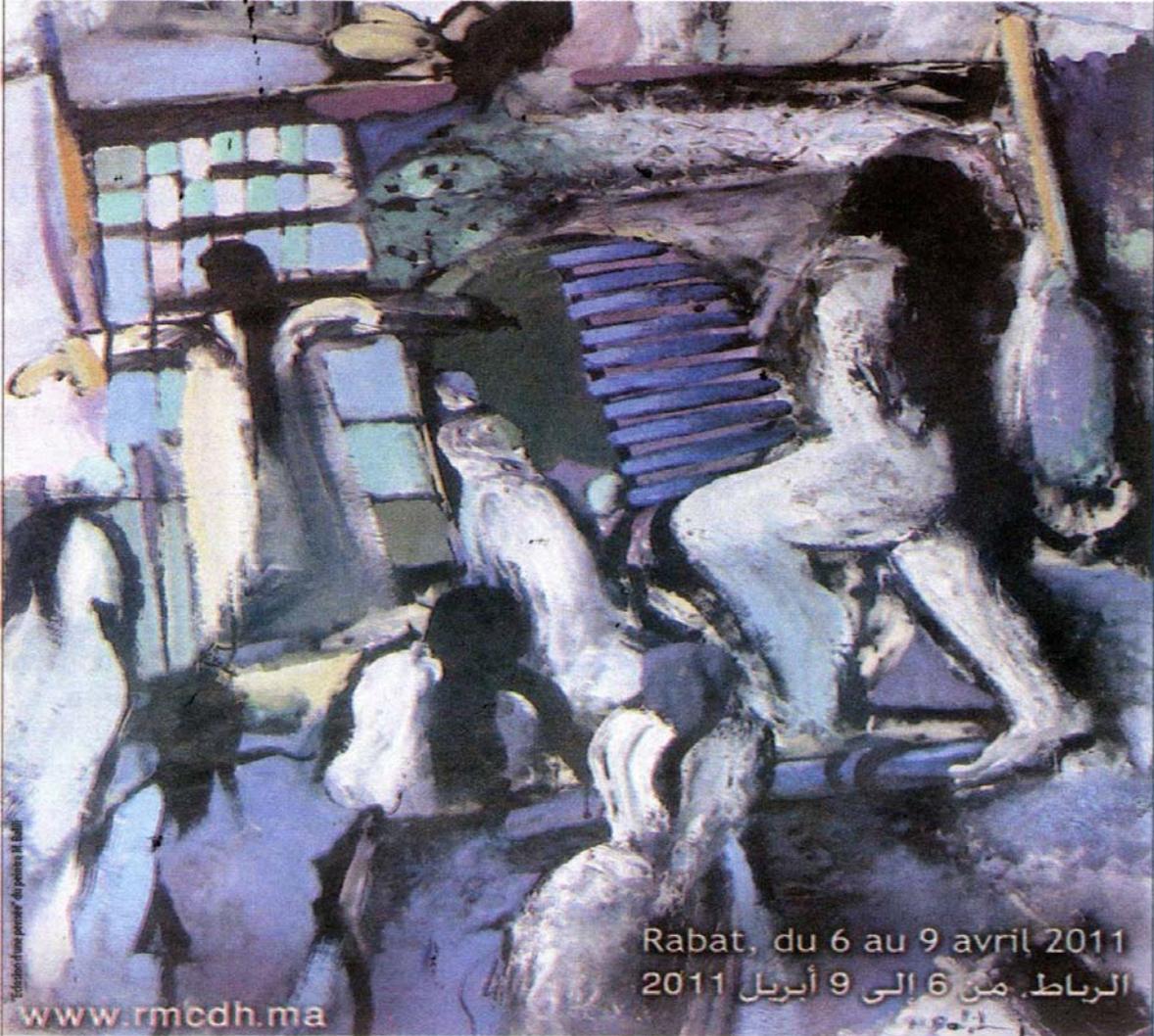
● ينظم المجلس الوطني لحقوق الإنسان الدورة الثانية من اللقاءات المتوسطة حول السينما وحقوق الإنسان من 6 إلى 9 أبريل 2011 بالرباط.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Le Conseil national des droits de l'Homme

الدورة الثانية للقارات المتوسطية حول السينما وحقوق الإنسان

2^{ème} édition des Rencontres Méditerranéennes Cinéma et droits de l'Homme



Rabat, du 6 au 9 avril 2011
الرباط من 6 إلى 9 أبريل 2011

www.rmcdh.ma



السلفية الجهادية تربح رهان الحرب الإعلامية والدولة تتعهد بفتح الملف من جديد

نجح الوفد الذي زار سجن سلا نهاية الأسبوع في نزع فتيل المواجهة الدائرة بين سجناء السلفية الجهادية والدولة، على خلفية المطالب المتصاعدة بإيجاد حل سياسي لهذا الملف الشائك، الذي انفجر عقب أحداث 2003، وانخراط الرباط في مقاربة أمنية متشددة ضد أنصار تيار السلفية الجهادية.

محمد الركاكي



سجناء السلفية الجهادية الذين كانوا يترأسون على المفاوضات السابقة لإيجاد مخرج سياسي لشؤونهم، في سجن سلا.

عقب فشل المفاوضات التي أشرف عليها الكاتب العام لوزارة العدل عبد النبي ليدبي والمندوب السامي لإدارة السجون بنهاشم الشهر الماضي، ساد الاعتقاد أن ملف السلفية الجهادية وسجناء هذا التيار سيدخل في نفق مظلم، خصوصا مع انشغال أجهزة الدولة في تدبير ملف أكثر حساسية، وهو تحرك الشارع مع حركة 20 فبراير للمطالبة بإحداث تغييرات دستورية تستجيب لتطلعات الشعب والنخب الصاعدة.

خطاب الملك يوم 9 مارس الماضي ابتعد عن التطرق لهذا الملف نظرا لحساسيته وعدم اتضاح الرؤية لدى صانع القرار السياسي حول كيفية التعامل مع سجناء هذا التيار والطروحات السياسية التي يطرحها لإعادة النظر في بنية الدولة، وخصوصا الشق المرتبط بالمرجعية الدينية للنظام.

سجناء السلفية الجهادية الذين كانوا يراهنون على المفاوضات السابقة لإيجاد مخرج سياسي ودفع الدولة لإعادة فتح الملف من جديد، اعتبروا تراجع ليدبي وبنهاشم عن الالتزامات السابقة، والتي كانت تفرض بدء حوار جديد في أفق حل سياسي، انتكاسة تستوجب تصعيدا من نوع آخر، ربما ينجح في دفع الدولة إلى العودة إلى طاولة المفاوضات من جديد.

التايطر الرسمي باسم السجناء، والذي برز على صفحات "اليوتوب"، أوضح أن التصعيد الأخير والذي استعمل أدوات المواجهة الإعلامية وجه انتقادا لأدعاء الدولة وأجهزة المخابرات وأصحاب القرار السياسي الذين يتحكمون في هذا الملف، بل إن أنصار هذا التيار والسجناء الذين خاضوا إضرابا عاما داخل سجن سلا اختاروا أن يتوجهوا مباشرة للرأي العام المغربي ليوضحوا موقفهم من العديد من القضايا، خصوصا ما يعتبرونه خلطا للأوراق من قبل الدولة وأجهزتها الأمنية حول الاعتقادات المتطرفة لهذا التيار، خصوصا ما يتعلق بتكفير

من سجناء السلفية ورموزها. فالرميد الذي طالما اتهم جهات داخل أجهزة الدولة بعدم الرغبة في حل هذا الملف، اختار أن يساعد الصبار في نزع فتيل هذه الأزمة ولو إلى حين كما جاء في تصريحه.

الرميد أوضح أن المفاوضات التي شهدتها أسوار سجن سلا توصلت إلى حلول وسطى تروم نزع فتيل الأزمة على أساس أن تلتزم الدولة بفتح الملف من جديد والتعجيل بالنظر في الملفات المعروضة على المجلس الأعلى، وهي ملفات خاصة بشيوخ السلفية الجهادية الذين أدينوا منذ أزيد من 8 سنوات على خلفية انفجارات 2003. لكن، وبالمقابل فإن سجناء سلا رفعوا إضرابهم واعتصامهم داخل السجن بتزامن مع رفع اعتصام عائلاتهم خارجه، لكن التساؤل الذي يطرح هو حول قدرة كل الأطراف على الالتزام بالحل الذي يمكن أن ينهي هذا الملف الشائك والذي بدأ يؤرق الجميع ويسجن المغرب في إكراهات يصعب تدبيرها سياسيا وحقوقيا.

فتيل الحرب الإعلامية. محمد الصبار الكاتب العام الجديد للمجلس الوطني لحقوق الإنسان وجد نفسه في ورطة حقيقية وإحراج شديد، خصوصا أن الرجل كان قد عمل طوال الفترة الماضية من توليه مسؤولياته الجديدة على تسريب معلومات بقرب فتح كل الملفات وبدون خطوط حمراء من أجل الخروج من الوضع الراهن، وخصوصا الملفات المرتبطة بالاعتقال السياسي وحرية الرأي والتعبير، وفي مقدمتها ملف بليعرج والمعتقلين السياسيين في إطاره وملف السلفية الجهادية وملف الحقوقي شكيب الخياري، لكنه فشل في كل هذه القضايا وهو في بداية الطريق.

وجاء التصعيد على خلفية إضراب سجناء السلفية ليزيد من تعقيد وضعية الصبار والمجلس الوطني لحقوق الإنسان، وربما هذا ما دفع الصبار للجوء لمساعدة مصطفى الرميد، القيادي المشاكس داخل حزب العدالة والتنمية ورئيس منتدى الكرامة، الذي كان قد تولى مهمة الدفاع عن العديد

المجتمع والجنوح نحو العنف، موضعين أن ما تروج له الأجهزة الأمنية والسياسية المعادية لهم، إنما هو ادعاء باطل.

أبعد من ذلك، فإن أنصار هذا التيار اعتبروا أطروحاتهم السياسية التي تقوم على الحوار يمكن أن تؤدي إلى انفراج سياسي حقيقي، عكس السياسات المتبعة من قبل النظام والأجهزة المرتبطة به، والتي جعلت المغرب سجين سياسة دول أخرى، في مقدمتها واشنطن.

ويبدو أن الاستعمال المكثف والواسع للإعلام من قبل سجناء هذا التيار في سجن سلا والذي نقل "معاناة" هؤلاء السجناء من قلب السجن، وجعلهم في اتصال مباشر مع الرأي العام والحقوقيين والمنظمات الدولية، خلق مزيدا من المتاعب للنظام والأجهزة الأمنية، خصوصا أن هذا التصعيد جاء في إطار تنسيق مع عائلات السجناء أمام السجن، مما زاد من إحراج السلطة ودفع في النهاية نحو البحث عن قنوات اتصال لتخفيف حدة المواجهة ونزع

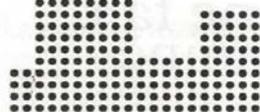
DOSSIER

«La grâce royale est le meilleur moyen de clore un dossier qui a donné le tournis à tout le monde.»

Mohamed Darif, politologue

L'imbroglie judiciaire

L'affaire Bellirej est revenue au-devant de la scène. Retour sur un embrouillamini politico-judiciaire.



leur d'espoir pour les six détenus politiques dans le cadre de l'affaire Bellirej. Bientôt, ils ne croupiront plus en prison. Leur libération pourrait intervenir dans les jours qui viennent.

La décision aurait été prise après le discours royal du 9 mars. Cependant la fuite de l'information aux médias aurait décontenancé les décideurs et retardé l'annonce de cette décision.

Les peines prononcées en juillet 2010 par la Chambre criminelle (2^e degré) chargée des affaires de terrorisme près l'annexe de la Cour d'appel à Salé avaient confirmé celles prononcées en premier ressort.

Le principal accusé Abdelkader Bellirej a été condamné à perpétuité. Les six responsables politiques (Mustapha Moâtassim, Mohamed Marouani, Amine Ragala, Ma-El Aïnin Alaa Badella et Abdelhafid Sriti), poursuivis pour complicité, ont vu leurs sentences prononcées en première instance à des peines de 20 à 25 ans de réclusion réduites à 10 ans de prison ferme.

Les charges retenues contre ces derniers, accusés de faire partie d'une cellule terroriste de 35 individus, sont : «atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et meurtre avec préméditation, constitution d'une bande criminelle en vue de préparer et commettre des actes

terroristes dans le cadre d'une entreprise collective visant à porter gravement atteinte à l'ordre public, par l'intimidation, la violence et la terreur».

Leurs avocats avaient décidé de saisir la Cour spéciale de justice comme ultime recours dont il ne croyaient pas à l'issue - comme nous le dit l'un d'entre eux. Reste la grâce royale. «Ce sera le meilleur moyen de clore un dossier qui a donné le tournis à tout le monde», estime le politologue Mohamed Darif dans une déclaration au *Temps*.

Beaucoup de zones d'ombre

L'affaire Bellirej a tenu en haleine l'opinion publique pendant deux ans. Le démantèlement de la «cellule terroriste» en février 2008 et l'annonce des faits reprochés aux accusés ont laissé pantois nombre d'observateurs et simples particuliers. L'affaire a été surmédiatisée tant au Maroc qu'à l'étranger. Abdelkader Bellirej, le présumé cerveau de ladite cellule terroriste, naturalisé belge, agirait pour le compte d'Al-Qaïda. Il aurait été «un indicateur officiel rémunéré de la Sûreté belge», ce qui expliquerait pourquoi les renseignements belges «ont fermé les yeux sur ces actes de banditisme». Il aurait aidé la



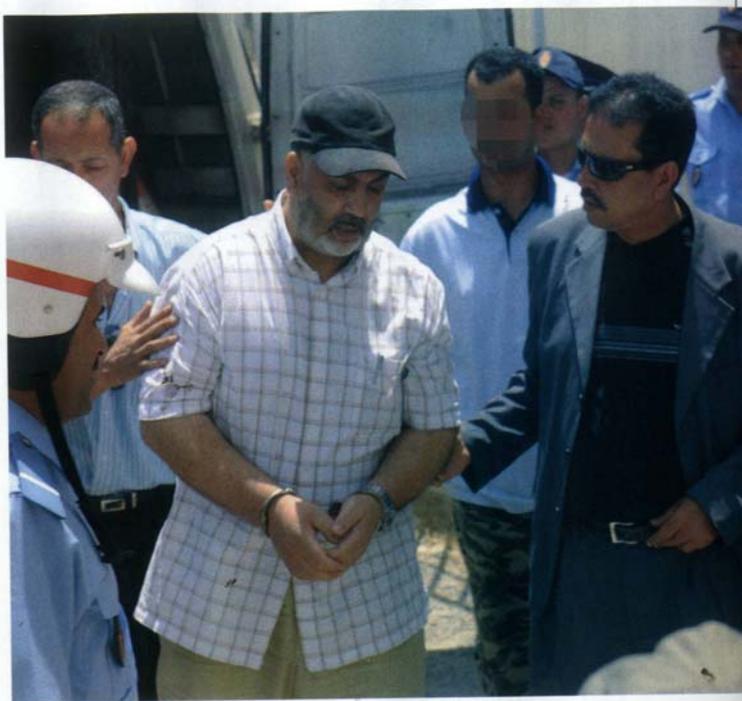
Les peines prononcées en première instance allant de 20 à 25 ans de réclusion, ont été réduites à 10 ans de prison ferme en appel.

Du 02 au 08 04 11

Sûreté de l'Etat belge à déjouer un attentat en Europe, selon le quotidien belge *Le Soir* qui a révélé que Bellirej percevait une somme allant de 500 à 2 500 euros par information.

Bellirej aurait également commis six meurtres sur le territoire belge et projeté de tuer d'autres personnalités dont le célèbre philosophe français Bernard-Henry Lévy. La presse avait fait ses choux-gars de cette délicate affaire. D'aucuns ont même titré «*La saga Bellirej*». Mais c'est surtout l'arrestation de six militants politiques, dont trois leaders du parti d'Al Badil Al Hadari dissous par le Premier ministre, qui a fait couler beaucoup d'encre.

Bellirej a reconnu avoir introduit des armes au Maroc mais «*pour les acheminer en Algérie*». Tous les autres accusés clament leur innocence. L'un d'entre eux, Mustapha Moâtassim, Secrétaire général d'Al Badil Al Hadari, a même révélé qu'il avait informé Ahmed Herzenni, ancien président du défunt CCDH (Conseil consultatif des droits de l'Homme), que des armes étaient en circulation au Maroc dans le but de servir des projets terroristes. Fait que ce dernier a confirmé lors d'un passage à l'émission «*Hiwar*» de Mustapha Alaoui sur Al Aoula. Les avocats de Moâtassim ont beau demander au juge la convocation de Herzenni comme témoin, en vain. Lors de l'annonce par Chakib Benmoussa, à l'époque ministre de l'Intérieur, du démantèlement de la cellule Bellirej, nombre de partis politiques se sont empressés de publier des communiqués dénonçant les actes que comptait perpétrer ce «*réseau terroriste*». Aujourd'hui, le doute gagne les esprits. Nombreux sont ceux qui ne savent plus où donner de la tête, ni à quel saint se vouer. Tellement l'affaire



Abdelkader Bellirej, le cerveau présumé de la cellule terroriste, condamné à perpétuité.

recèle beaucoup de zones d'ombre.

Mohamed Darif estime que le jugement prononcé par la Cour d'appel de Salé ne peut en aucun cas résorber les questions en suspens autour de la validité d'un tel procès. «*Le Tribunal s'est basé uniquement sur les PV de la police judiciaire, ce qui met notre justice dans une situation guère enviable. Dans ce cas, il est difficile de parler d'indépendance de la Justice*», nous dit le politologue, spécialiste en mouvements islamistes. D'autant que les avocats des prévenus n'ont pu consulter les centaines de pages constituant le PV. Quelques jours après le verdict, l'ambassade américaine à Rabat a envoyé un commentaire secret à Washington et à différentes ambassades américaines en Europe, sous le titre «*Un important cas de terrorisme soulève des questions de droits de l'Homme*». Cette note, dévoilée par le site Wikileaks, conclut que le procès en première instance «*ne s'est pas déroulé de manière équitable*».

Bombes à retardement ?

Pour nombre d'observateurs, le travail de l'Instance Equité et Réconciliation (IER) doit s'étendre aux dix dernières années. «*Les années qui ont suivi le règne de Mohammed VI ont également connu de nombreuses exactions et d'atteintes aux droits de l'Homme*», estime M. Darif. Des abus qui ont conduit au pire. La parfaite

Pour une issue «honorabile»

Said Lakhali est politologue, chercheur en mouvements islamistes. Il est connu pour son intransigeance, son opposition farouche à l'intégrisme et à l'islam radical. Ses écrits lui ont valu maintes fois des menaces de mort. Dans l'affaire des six détenus politiques, il décoche ses flèches contre l'Etat et la justice qu'il juge «*sans crédibilité*». «*Le Maroc, insiste-t-il, a besoin aujourd'hui d'une décision politique courageuse concernant toutes les affaires qui ont nuit et continuent de nuire à son image*». M. Lakhali montre la voie et donne de la voix : «*Seule une grâce royale en faveur des détenus politiques est à même de créer un climat de confiance dans l'esprit des jeunes et des citoyens*». Pour lui, c'est le seul moyen de «*rompre avec les pratiques bannies qui ont exposé le Maroc aux critiques des organisations internationales des droits de l'homme*». Et de conclure : «*Dans cette affaire, la grâce royale est la seule issue honorable*».

Du 02 au 08 04 11

illustration en est le cas de Abdelfettah Ryadi, condamné à cinq ans de prison puis grâcié. Après avoir purgé deux années au centre pénitentiaire de Salé, il s'était fait exploser en mars 2007 dans un cybercafé situé au quartier Sidi Moumen à Casablanca.

D'aucuns ne cachent pas leurs craintes de voir certains condamnés lui emboîter le pas. « Effectivement, souligne Mohamed Darif, c'est un risque que l'on court. Car le danger est de pousser des gens à la radicalisation pour que, par la suite, ils répandent cette pensée djihadiste. Il ne faut pas oublier que de nombreuses personnes condamnées depuis 2003 pour terrorisme étaient simplement des salafistes. Ils se sont transformés en salafistes djihadistes. Un danger ambulante. » Pour Mustapha Ramid, l'un des avocats des six prisonniers politiques, le procès est « une mascarade judiciaire ». De nombreux observateurs, plus modérés que le député PJDdiste, voient l'affaire avec beaucoup de précaution.

C'est le cas de ce cadre d'un parti politique au pouvoir. Notre interlocuteur qui a requis l'anonymat, estime que « l'affaire Bellirej n'a pas livré tous ses secrets. Il faut reconnaître que, devant les faits tels que présentés par l'Intérieur, nous sommes allés vite en besogne. Tout le monde le sait, mais peu osent le dire. » « Aujourd'hui, ajoute-t-il, nous devons faire notre mea



Les six condamnés politiques n'ont jamais cessé de clamer leur innocence.

culpa et appeler à une un procès équitable.»

En attendant, les familles et proches des détenus politiques continuent de siéger près de la prison de Salé, attendant religieusement la relaxe des leurs. Une libération, nous dit M. Ramid dans un entretien téléphonique, qui n'est qu'une question de temps.

Abdelkader El-Aine

Du 31 03 au 07 04 11

Hay Mohammadi : un livre et un documentaire contre l'oubli

■ Le travail de réparation communautaire continue à Hay Mohammadi. Objectif : réhabiliter un quartier souillé par les années de plomb.

■ Entre autres actions menées, des panneaux signalétiques devant les principaux édifices de Hay Mohammadi pour rappeler l'histoire de cette cité ouvrière née dans les années 20.

■ Grande inconnue : le traitement que l'on va réserver au centre de détention de Derb Moulay Chrif.

Jamais le quartier mythique Hay Mohammadi à Casablanca n'a connu une telle attention. La cité ouvrière, née à partir des années 20 du siècle dernier, a vécu un cauchemar par le fait d'héberger en son sein le commissariat de la honte, le centre de torture de Derb Moulay Chrif. La société civile, les pouvoirs publics et quelques vaillants militants des droits de l'homme ont juré de laver la souillure qui a éclaboussé «le Hay» et entreprennent depuis quelque temps un travail de réhabilitation communautaire du



■ Cinéma Saada, aujourd'hui fermé, est l'un des principaux bâtiments historiques du Hay.

quartier, tel que recommandée par l'IER. Et d'abord une action louable : la publication prévue au cours de ce mois d'avril 2011 d'un livre qui raconte l'histoire du quartier, une compilation de témoignages des habitants, et dont l'initiative revient à l'Association initiative urbaine (AIU). Le livre porte comme titre «*Cariane Central Hay Mohammadi, Mémoire et dignité*», et raconte, non seulement les péripéties connues par ce quartier, mais également l'histoire contemporaine du Maroc. «*Nous avons effectué une centaine d'entretiens avec la population locale. Nous avons parlé à des personnes qui ont vécu le calvaire de Derb Moulay Chrif, des habitants du Hay, ceux qui ont quitté le quartier, les jeunes et les témoins de juin 1981*», explique Houda Harer, coordinatrice du projet de la réparation communautaire de l'AIU.

Mbarka, une octogénaire, est

«**NOUS AVONS EFFECTUÉ UNE CENTAINE D'ENTRETIENS AVEC LA POPULATION LOCALE. NOUS AVONS PARLÉ À DES PERSONNES QUI ONT VÉCU LE CALVAIRE DERB MOULAY CHRIF, DES HABITANTS DU HAY, CEUX QUI ONT QUITTÉ LE QUARTIER, LES JEUNES ET LES TÉMOINS DES ÉMEUTES DE JUIN 1981**»

l'une des témoins qui a passé toute sa vie dans ce quartier. Elle a connu «*aâm lboune*» (l'année où l'on distribuait des bons de ravitaillement). Il y a aussi Mohammed, le syndicaliste qui a combattu la résistance et s'enorgueillit d'avoir connu le résistant Brahim Roudani. Il raconte son quartier et parle du centre de détention secret de Derb Moulay Chrif. «*Ce quartier est le mien. Mohammed V m'a donné un terrain pour services rendus à la nation et ce sont les services de son fils qui m'ont fait souffrir dans les caves de Derb Moulay Chrif à quelques pas de chez moi*», témoigne-t-il dans le livre. Rimnaoui, lui, se rappelle de «*Dakkat saligane*» : «*Un jour en enterrant un martyr, des soldats français, en fait des soldats, noirs de peau, qu'on appelait saligane (Sénégalais) ont surgi pas loin du cimetière et ont commencé à tirer sur nous. Ils avaient des fusils- des klatas et des bnit- des baïonnettes. Cette*

arme avait au bout un couteau de 50 cm. Nous, nous avions des pierres et du courage : les habitants de l'Hay étaient presque tous des résistants et des résistantes». Rachida, elle, a connu Boujmii, l'un des piliers de la formation Nass El Ghiwane qui habitait dans la même maison où elle a grandi, alors que Saïd restitue une partie intime de sa mémoire de la répression sanglante des émeutes sociales de juin 1981. Le livre est bien plus qu'un hommage au quartier, c'est une parole qui se libère et «*restitue des pans de l'histoire de ce pays que l'on ne peut pas lire encore dans les livres qui racontent l'histoire officielle contemporaine du Maroc*», ajoute Saïd.

Selon les responsables de ce projet qui a été partiellement financé par la Commission européenne, ce livre va être distribué dans les écoles et les lycées marocains afin que ce travail de mémoire soit mis à la disposition d'un jeune public qui ignore beaucoup de ce quartier et de son histoire.

Rappelons que la réparation communautaire concerne 13 régions, dont Hay Mohammadi est la seule zone urbaine concernée par cette opération. Avec à la clé, outre ce livre, d'autres actions à destination de la population du quartier. Adil Essaâdani est la personne chargée des deux projets de réparation communautaire à Hay Mohammadi au sein de l'association Casa Mémoire, associée, elle aussi, à cette œuvre. En préparation, un documentaire sur Hay Mohammadi, et la réhabilitation de l'architecture du quartier. «*Ce quartier est plein de trésors architecturaux que des étudiants du monde entier viennent visiter. La réparation communautaire, c'est aussi mettre en valeur ce patrimoine architectural riche et diversifié de ce quartier de Casablanca*», lance M. Essaâdani. En clair, le projet «*Traces d'espace*» répertorie ces repères urbains qui font la particularité

Du 31 03 au 07 04 11

de ce quartier, conçu au départ pour être une cité ouvrière. «A Hay Mohammadi, il y a la trame Ecohard qui servira de base à des constructions évolutives à partir d'une cellule (2 pièces/cuisine/toilette). C'est une conception connue et reconnue et qui constitue même une sorte de mini-rupture épistémologique dans l'histoire de l'architecture. Les Carrères centrales sont une application directe de cette trame. Il y a les immeubles Semiramis et Nid d'abeille, un petit bijou architectural de traitement de la lumière, réalisées tous les deux par Georges Candilis. L'aspect architectural du Hay a été par moments révolutionnaire», explique M. Essaâdani. L'historien Rachid Taki est lui chargé d'établir une carte où l'on retrouve des vestiges architecturaux, mais aussi des bâtiments qui ont une teneur historique importante, sociale ou économique.

«Nous avons identifié une série de sites historiques à Hay Mohammadi. Nous avons entrepris la réalisation de monographies à partir de trois axes : urbanisme, résistance à la colonisation et Derby Moulay Chrif. Concernant ce dernier volet, j'ai compilé la liste de tous ceux qui sont passés par le centre de détention secret de Derby Moulay Chrif. Tout cela, en vue de réhabiliter ce quartier qui a été victime de marginalisation à tous les niveaux, surtout après l'implantation du centre de dé-

tention de Derby Moulay Chrif», développe Rachid Taki, 59 ans, chercheur et historien. Cela n'a pas été une tâche facile. L'homme a dû collectionner les autorisations afin d'accéder aux archives de tous les établissements relevant de Hay Mohammadi. Il a réalisé un travail de recherche sur l'histoire de cette cité, du point de vue architectural et sociologique. Autre axe de la réparation communautaire : des plaques signalétiques qui vont être implantées devant les principaux bâtiments historiques du quartier (comme Socica, Dar Chabab, cinéma Saâda, le centre de torture de Derby Moulay Chrif...). «Nous avons fait deux réunions avec les habitants pour déterminer vingt lieux devant lesquels on va installer ces plaques signalétiques», expose M. Essaâdani.

Rendez-vous le 20 juin

Il y a en effet dans ce quartier des lieux de mémoire sur lesquels la société civile travaille d'arrache-pied pour qu'ils ne soit pas oubliés. A l'instar du cinéma Saada, construit en 1954, aujourd'hui à l'abandon. Cette salle a connu plusieurs manifestations sociales, politiques et syndicales et a vu défiler des hommes politiques aussi importants que Mehdi Ben Berka et Allal Fassi. Les formations musicales mythiques comme Nass El Ghi-

wane, Lemchaheb, Tagadda, Essiham, Mesnawa..., y ont animé plusieurs soirées. Le projet de sa réappropriation par le Conseil de la ville et sa mise sous la tutelle du ministère de la culture pour le sauvegarder comme patrimoine historique du Hay est toujours en cours, le Conseil de la ville a certes décidé son expo-

UN PROJET PRÉSENTÉ PAR CASA MÉMOIRE À L'EX-CCDH PRÉVOYAIT DE TRANSFORMER LE COMMISSARIAT DE DERB MOULAY CHRIF EN MUSÉE COMPRENANT UN CENTRE D'ARCHIVES ET OÙ L'ON VISITERAIT LES CELLULES CONSERVÉES EN L'ÉTAT, INSTRUMENTS DE TORTURE COMPRIS

riation, mais encore faut-il payer le propriétaire.

«L'autre monument de Hay Mohammadi est le quartier Socica, de la Société chrétienne de la cité ouvrière dirigée de Casablanca, un com-

plexe de 360 maisons (au départ, 1 600 maisons devaient être construites). Les travaux ont été interrompus à cause de la Seconde Guerre mondiale. On raconte que des prisonniers italiens ont été logés dans ces maisons lors de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, cette cité est en déperdition, et les gens de la réparation communautaire, à défaut de pouvoir faire autre chose pour son embellissement, se sont contentés d'y installer une plaque signalétique pour au moins garder au lieu sa mémoire. Autre lieux où une plaque signalétique va être installée : la place Hachad, le petit carré qui a abrité les restes des victimes des émeutes du 20 juin 1981, enterrés alors dans la hâte, dans une fosse commune, «Saka Safra»...

Enfin, action importante : la réalisation d'un documentaire qui porte le titre de «Sept semaines et demie». Encore un travail sur la mémoire élaboré à travers des témoignages et des tranches de vie. La restitution de tous ces projets se fera le 20 juin prochain. La date est bien choisie puisqu'elle correspond au trentième anniversaire des émeutes du 20 juin 1981. «Ce sera «Yaoum E'Hay» (la journée du Hay). Nous allons partager tout ce travail avec la population locale. On hésite encore sur le lieu : ça sera ou bien le cinéma Saâda ou Dar

Chabab, la maison de jeunesse du quartier», raconte M. Essaâdani.

Reste le commissariat de Derby Moulay Chrif, connu à l'échelle internationale pour avoir été un des hauts lieux de la torture sous l'ère Hassan II. Son sort n'est pas encore connu malgré toutes les bonnes volontés, et les habitants misent sur le nouveau CNDH pour activer le projet déposé par Casa mémoire, lequel a été refusé par le CCDH d'Ahmed Herzenni. «Il s'agit en fait moins d'un projet ficelé que de déclarations d'intention», rectifie Essaâdani. Toujours est-il que ledit projet consistait en la transformation de ce célèbre centre de détention en musée comprenant un centre d'archives, pour conserver la mémoire du quartier, et une bibliothèque. Les cellules du fameux centre de détention seront conservées en l'état, instruments de torture compris, pour faire connaître aux générations futures ce pan de l'histoire de notre pays. Hay Mohammadi en a vraiment besoin. «Le commissariat de Derby Moulay Chrif, c'est un symbole national des années de plomb qu'il faut ouvrir aux Marocains. Il faut une concertation à l'échelle nationale pour voir ce qu'on en fait afin qu'il devienne un espace de la mémoire», conclut M. Essaâdani

HICHAM HOUDAIFA

Questions à



FATNA EL BOUIH
■ Militante associative, ex-détenue à Derby Moulay Chrif

«Ce sont les exclus d'hier qui font l'histoire et qui rassemblent les fragments de l'oubli de leurs parents»

tifs et à la population de Derby Moulay Chrif et de Hay Mohammadi de mener un travail sur l'appropriation de la mémoire des quartiers populaires et sur leur mise en valeur dans le but de consolider les acquis des combats pour les droits humains et s'ouvrir sur un présent et un avenir plus respectueux des droits et de la dignité des populations et des zones les plus vulnérables de notre pays. Avant, ce type d'écriture était réservé aux historographes. Aujourd'hui, ce sont les exclus d'hier qui font l'histoire et qui rassemblent les fragments de l'oubli de leurs parents.

■ **Qu'est-ce qui fait que Fatna s'occupe aujourd'hui de la réparation communautaire du Hay ?**
■ Mon premier contact avec ce quartier est le suivant : on m'avait ramenée les yeux bandés dans un

fourgon. J'ai passé sept mois à Derby Moulay Chrif. Aujourd'hui, je participe à l'ouverture tellement souhaitée de ce lieu qui nous interpelle tous. Pour ce qui est du dossier de la réparation communautaire, j'ai répondu à un appel à candidature comme tous les relais locaux qui représentent l'unité de gestion du programme au sein de la Fondation CDG à destination de régions touchées par les violations des droits humains dont le quartier Hay Mohammadi. Dans le cadre de mon travail, j'ai rencontré les associations, les représentants de l'Etat, la population afin de faire connaître le programme à toutes les parties prenantes de ce programme. Ce qui m'enthousiasme, c'est qu'on a pu mettre en place une coordination tripartite formée de représentants de l'Etat, des communes et des associations.

Dans le cadre de nos actions, on a eu la meilleure collaboration avec l'adhésion de toutes les parties malgré la méfiance et la lourdeur du passé. C'est dans l'esprit de la réconciliation tant souhaitée.

■ Quels sont les autres projets de réhabilitation du Hay ?

■ Nous avons d'autres actions ciblant le quartier. A commencer par le programme «Rôle de l'école dans la promotion du comportement civique», c'est un travail qui cible les jeunes afin d'enraciner les valeurs du civisme chez les élèves du quartier Hay Mohammadi. Le projet touche les jeunes des établissements scolaires et les membres des maisons des jeunes, les enseignants et les acteurs associatifs dans les périmètres de la préfecture Ain Sebaâ-Hay Mohammadi qui sont appelés à exercer leur pleine

citoyenneté. Nous avons un autre projet de formation d'acteurs associatifs et de travailleurs sociaux du quartier. Autre projet, «Mains de réconciliation» qui vise à accompagner une population vulnérable, des femmes souffrant d'un handicap afin de développer des produits de commerce solidaire. L'objectif final, c'est qu'elles puissent surmonter leur précarité et prendre en charge économiquement leur handicap.

Nous sommes aussi en train de mettre en place un Centre de soins et de soutien psychologique. C'est l'Association médicale de réhabilitation des victimes de la torture (AMRVT) qui a mis en place à Hay Mohammadi ce projet qui s'adresse à la population du Hay pour le traitement des problèmes de santé mentale et de rééducation en kinésithérapie.